

Droit et Justice en France

Partie 1 : Pas de société sans droit

La hiérarchie du droit

Existe t-il des textes du droit plus importants que d'autres ?

- Devoirs : Réviser leçon S1 à S5, rédiger 4 questions pertinentes (et leur réponse) pour la trace écrite de S5 (sur feuille de classeur), Exercice 3 : La hiérarchie du droit (en entier sur feuille double)

Compétences :

- *Extraire des informations pertinentes*
- *Travailler en groupe*
- *Identifier la loi en lien avec la Constitution et les traités internationaux*

Devoirs

- Réviser leçon S1 à S5,
- Rédiger 4 questions pertinentes (et leur réponse) sur la trace écrite de la séance 5, sur la feuille double
- Exercice 3 : la hiérarchie du droit en entier (sur feuille de leçon)

6a

Exercice 3 :
la hiérarchie du droit national

Utiliser le langage du schéma pour comprendre le fonctionnement de la justice



- Identifiez la définition de chacun des principaux codes de lois français en notant le numéro correspondant à sa définition.

- Complétez sur les pointillés le schéma avec les mots suivants :
Codes de lois,
Constitution de la Ve République,
Droit national.

doivent
respecter



1



Recueil des lois qui définissent et réglementent le droit des personnes en matière de santé.

2



Recueil des lois qui déterminent le statut des personnes, des biens et des relations entre les personnes.

3



Recueil des lois et règles relatives à l'utilisation des voies publiques par les usagers.

4



Recueil des lois et règlements applicables en matière de droit du travail.

5



Recueil rassemblant l'ensemble des lois, décrets et règlements concernant l'environnement.

6



Recueil des lois qui définissent les infractions et précisent les peines en cas d'infraction à la loi.

6b

Les différents textes du **droit national** (lois, décrets, ...) sont consignés dans les **codes de lois**, ils répondent à une hiérarchie au sommet de laquelle est la **Constitution** de la République (texte qui définit l'organisation des pouvoirs dans un Etat).



1

L'Union européenne réglemente la pêche au thon

Des militants écologistes empêchent le départ des thoniers à Sète, en mai 2010. Depuis 2008, la Commission européenne impose dans tous les États de l'Union européenne, dont la France, la décision de limiter la pêche au thon rouge (quotas à respecter, limitation de la durée de la saison de pêche).

3

Que dit le droit ?

Article 288. Pour exercer les compétences de l'Union, les institutions [de l'Union européenne] adoptent des règlements, des directives, des décisions [que doivent appliquer les États de l'UE].

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, 2009.

1 Doc. 1 et 2. Dans le domaine de la pêche, qu'impose l'Union européenne à ses États membres, dont la France ?

2 Doc. 2 et 3. Par qui la France est-elle condamnée en 2005 ? Pourquoi ? Comment réagit-elle ?

3 Doc. 1, 2 et 3. Pourquoi l'Union européenne a-t-elle le droit d'imposer ses décisions à la France et de la condamner ?

2

1982	La France donne son accord à un règlement européen qui limite sévèrement les captures de poissons, et s'engage, avec les autres États de l'Union européenne, à contrôler les activités de pêche.
1991	La Cour de justice des Communautés européennes (CJCE ¹) condamne la France pour manquement à ses obligations. Les pêcheurs français persistent à capturer les merlus dits « sous taille » (moins de 27 centimètres).
2005	La France n'impose toujours pas le respect du règlement européen à ses pêcheurs. La CJCE la condamne à payer à l'Union européenne 20 millions d'euros, et une astreinte ² de 57,8 millions d'euros renouvelable chaque semestre.
2006	La France modifie sa législation nationale et met en place des sanctions contre les pêcheurs qui ne respectent pas le règlement européen. L'astreinte est levée.

Publication de l'université Robert Schuman à Strasbourg, Centre universitaire d'enseignement du journalisme, décembre 2010.

CJCE : aujourd'hui, Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Astreinte : obligation.



6d

En droit international, la France appartient à l'Union européenne dont elle a signé les traités. Elle s'est ainsi engagée à faire des lois françaises en accord avec les directives européennes. Si elle ne le fait pas, elle peut être sanctionnée.

Thème 1 : Droit et Justice en France

